

Aides Financières à l'installation

Dispositif ETAT :

Village situé en ZAC bénéficiant du statut PTMG pour les jeunes médecins avec une rémunération mensuelle garantie pendant 2 ans de 6900 € brut.

Dispositif Communauté de Communes (CCBTA) :

Aide financière aux étudiants en médecine en vue d'une installation sur le territoire de la CCBTA avec une allocation mensuelle à partir de la 6^{ème} année jusqu'à la 9^{ème} année d'un montant de 800 € par mois.

Dispositifs Commune de Vallabrègues :

Construction d'une « Maison des Services » ouverte en Août 2019 comprenant au R+2 avec ascenseur :

1. Un logement de fonction (1 séjour cuisine, 1 bureau, 2 chambres) « OFFERT ».
2. Un cabinet médical avec un loyer mensuel de 500 €.
3. Un studio pour les médecins remplaçants.



La Maison des Services - Inaugurée en août 2019

Soutien médical avec une pharmacie :

Située à 50 mètres de la Maison des Services ouverte du Lundi au Vendredi de 09h à 12h et 15h à 19h30 et le Samedi de 09h à 12h.

Accompagnement paramédical au R+1 de la Maison des Services :

1. Un Kinésithérapeute. / 2. Une ostéopathe / 3. Deux infirmières / 4. Une diététicienne

Services au Village : Ecole, Crèche, Camping, Halte nautique, Commerces, artisans

Situation géographique du Village dans le triangle Arles, Avignon, Nîmes.

SNCF : Gare TGV Avignon à 25 minutes de Vallabrègues dont Avignon-Lyon : 1h,

Avignon-Marseille : 40 mn, Avignon-Paris : 2h36, Avignon-Lille : 4h, Avignon-Barcelone : 3h55

Autoroutes : Entrée A7 (Marseille) à 25 mn et entrée A54 (Nîmes) à 30 mn

Aéroports : Marignane à 1h, Montpellier 1h.

Contacts Mairie Vallabrègues le matin : 04 66 59 20 52 ou 04 66 59 92 31

Contact ancien médecin à la retraite : Docteur DURANTE au 06 81 39 79 15